



Newsmail de février 2016

Madame, Monsieur,

A la fin du mois de février, le Conseil fédéral a adopté le **Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI)** pour les années 2017-2020. Il prévoit pour les quatre années à venir une croissance des moyens de 2% seulement pour le Domaine FRI. Pour la période 2013-2016, la croissance moyenne prévue s'élevait à 3,7%. Malgré ce recul notable des moyens d'encouragement, le Conseil fédéral maintient ses objectifs: l'excellence actuelle de la place scientifique suisse doit être préservée et des réformes sont nécessaires pour répondre aux défis actuels. L'écart entre ces objectifs ambitieux et les moyens financiers en recul contraint les hautes écoles et les institutions de recherche à procéder à des adaptations douloureuses de leurs planifications, menaçant ainsi le leadership de la place de formation et de recherche suisse.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES

Evolution des crédits budgétaires FRI pour la période 2017 à 2020 (millions de francs)

	Crédits demandés	Taux de croissance
Formation professionnelle	3 632	1.5 %
Domaine des EPF	10 178	1.5 %
LEHE: universités et HES	5 403	1.8 %
LEHE: contributions liées à des projets	225	9.5 %
Formation continue, aides à la formation, coopération internationale en matière de formation	191	6.2 %
FNS	4 106	2.9 %
CTI	946	2.9 %
Institutions de recherche	382	5.0 %
Académies	169	7.6 %
Collaboration internationale recherche et innovation	136	4.2 %
Recherche spatiale	625	2.4 %
Total	25 992	2.0 %

Source: SEFRI

Avec le **Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017-2020**, le Conseil fédéral propose au Parlement des moyens d'encouragement à hauteur d'environ 26 milliards de francs au total. Les moyens d'encouragement au profit du domaine des Ecoles polytechniques fédérales devraient augmenter de 1,5%. Les contributions de base des universités et hautes écoles spécialisées, elles, devraient croître de 1,8%. Les taux de croissance des moyens prévus pour le Fonds national suisse et la Commission pour la technologie et l'innovation s'élèvent à 2,9% en moyenne. Les Chambres fédérales entameront l'examen du message en avril. Elles le concluront vraisemblablement à la fin de l'année 2016.

ACTUALITES DU MOIS

Médecine humaine

Programme spécial approuvé par le Conseil des hautes écoles

26.02.2016

Le Conseil des hautes écoles a approuvé le contenu et les modalités du programme spécial «Augmentation du nombre de diplômes délivrés en médecine humaine» pour les années 2017-2020. Avec ce programme, le nombre de diplômés en médecine humaine devrait atteindre 1300 dès 2025. La veille, le Conseil fédéral a alloué un crédit supplémentaire correspondant de 100 millions de francs, dans le cadre du Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation.



Loi sur la formation continue

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017

25.02.2016

Le Conseil fédéral a fixé au 1^{er} janvier 2017 l'entrée en vigueur de la loi sur la formation continue. Cette loi, approuvée en juin 2014 par le Parlement, inscrit la formation continue dans l'espace suisse de formation. Elle en définit les principes, dans le but de renforcer la qualité et la transparence des offres et l'égalité des chances.



EPFL

Martin Vetterli à la présidence

24.02.2016

Le Conseil fédéral a nommé Martin Vetterli comme président de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Actuellement professeur ordinaire à l'EPFL et président du Conseil de la recherche du Fonds national suisse (FNS), Martin Vetterli prendra la succession de Patrick Aebischer dès le 1^{er} janvier 2017.



CTI

61 millions de francs pour l'innovation

17.02.2016

Le Conseil fédéral a approuvé des mesures spéciales supplémentaires de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), afin d'encourager l'innovation et de soutenir les petites et moyennes entreprises exportatrices touchées par le franc fort. Ces mesures, s'élevant à 61 millions de francs, sont limitées dans le temps jusqu'à fin 2016. Elles sont soumises au Parlement dans le cadre du supplément au budget 2016.



Manifeste pour de bonnes relations avec l'UE

09.02.2016

Les rectrices et recteurs des hautes écoles suisses ont publié un manifeste pour que la Suisse reste au centre du paysage européen de la formation et de la recherche. Deux ans après l'adoption de l'initiative populaire contre l'immigration de masse, les membres de swissuniversities y soulignent la nécessité de garantir de bonnes conditions-cadres avec l'Union européenne, dans l'intérêt de l'économie, mais aussi de l'attractivité et de la compétitivité scientifique.



Innosuisse

La CSEC-N approuve le projet de loi

05.02.2016

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a approuvé le texte du projet de loi sur Innosuisse par 16 voix contre 7 et une abstention. Elle y a toutefois apporté des modifications. La majorité de la commission s'est prononcée en faveur de la possibilité de renouveler deux fois (au lieu d'une) le mandat des membres du conseil de l'innovation. Elle a aussi proposé d'augmenter le plafond des réserves sur les contributions fédérales à 15% du budget annuel au lieu de 10%, pour renforcer la marge de manœuvre d'Innosuisse.



Thomas Bieger présidera la chambre universitaire

04.02.2016

Les recteurs et présidents des universités suisses et des écoles polytechniques fédérales ont élu Thomas Bieger à la présidence de la Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities, et ex officio à la vice-présidence de swissuniversities. Le recteur de l'Université de Saint-Gall reprendra au 1er août 2016 les fonctions de Dominique Arlettaz, recteur sortant de l'Université de Lausanne. La rectrice de l'Université de Fribourg, Astrid Epiney, sera vice-présidente de la chambre.



Echanges et mobilité

Création d'une nouvelle agence

04.02.2016

Dès 2017, la Confédération et les cantons disposeront d'une nouvelle agence commune pour promouvoir les échanges et la mobilité au niveau national et international. Une fois opérationnelle, cette organisation proche du terrain remplacera la Fondation ch. Ses prestations incluront l'information, le conseil, le réseautage et l'encadrement de projets.



Le président du Conseil de fondation réélu

03.02.2016

Lors de sa séance constitutive, le Conseil de fondation du Fonds national suisse (FNS) a réélu son président Gabriele Gendotti pour la période 2016-2019. La vice-présidente du conseil, Felicitas Pauss, a également été reconduite pour un mandat de quatre ans.



AGENDA

29.02.-18.03.2016 | Berne

 **Session de printemps des
Chambres fédérales**

07.04.2016 | Berne

 **Table ronde de l'Académie suisse
des sciences humaines et
sociales: l'encouragement des
projets du FNS pour les sciences
humaines et sociales**

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse.

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? **effacer votre adresse**

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

1^{er} mars 2016
